

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dapsonum

N° d'article 06320500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 2 H371

STOT RE 2 H373

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger ***

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H371

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P330 Rincer la bouche.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Dapsone

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******Dapsone**

No. CAS 80-08-0
 No. EINECS 201-248-4
 Numéro d'enregistrement 01-2119949572-30-0001

d'enregistrement

Concentration \geq 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302	
STOT SE 2	H371	Système hématopoïétique
STOT RE 2	H373	Sang
Aquatic Chronic 2	H411	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic	M = 1
2	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protéger les secouristes. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, Dyspnée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique, pas de spécifique antidote connu. Surveillance médicale de 48 heures minimum.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NOx); Oxydes sulfuriques (SOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	25	35	°C
--------	----	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Stocker au sec

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants de protection
Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Non adaptés: gants en cuir
Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	poudre
Couleur	blanc à crème
Odeur	faible

valeur pH

Valeur	6.0	à	6.9
Concentration/H ₂ O	50	g/l	
température	25	°C	

Point de fusion

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

Valeur	175	à	181	°C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition				
Remarque	non déterminé			
Point d'éclair				
Valeur	>	200		°C
inflammabilité (solide, gaz)				
Ne s'enflamme pas				
Pression de vapeur				
Valeur	0.0042			Pa
Densité				
Valeur	1.3			g/cm ³
Hydrosolubilité				
Valeur	380			mg/l
température	37	°C		
température de décomposition				
Valeur	>	400		°C

9.2. Autres informations**Teneur en solvant**

Valeur 0.00 %

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Réactions avec les acides forts et les alcalis. amines, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes de soufre (SOx), oxydes d'azote (NOx)

Autres données

Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	600	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Dapsone**

Espèces	lapin		
DL50	>	600	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Dapsone**

Espèces	lapin		
DL50	>	2000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Dapsone**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Dapsone**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

Sensibilisation (Composants)**Dapsone**

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les daphnies (Composants)****Dapsone**

Espèces	Daphnia		
CE 10		0.22	mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)**Dapsone**

CE50		2.7	mg/l
------	--	-----	------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Dapsone**

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Dapsone**

log Pow		0.97
---------	--	------

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Dapsone**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Produit menace forcément l'eau




RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3077	3077	3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Dapsone)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Dapsone)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Dapsone)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

Nom commercial: Dapsonum

Numéro de la matière: 063205

Version: 5 / CH

Date de révision: 22.06.2020

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 22.06.20

H371

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Chronic 2

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

STOT RE 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée

STOT rép., Catégorie 2

STOT SE 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.